

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12501

Société : 119488

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUDRAA M. HAMZA

Date de naissance : 11-12-1983

Adresse : 31 Rue Replat du Jelou N° 16

Tél. : 0666293531

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENKIRAN Laboratoire de Pathologie 14, Bd. Ain Tounite N° 14 - 2ème étage Bouygues Casablanca Tél: 0527 75 00 00	21/5/22	PSUT	6000 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to				



LABORATOIRE "AL FADLE"

d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

الدكتور عبد الواحد مرات

Docteur Abdelouahad MARRAT

طبيب متخصص في التشريح المرضي

Médecin Spécialiste en Anatomie Pathologie

مختبر «الفضل»

للتشريح المرضي

الدكتورة ابتسام ازراة التويتي

Docteur Ibtissam ZRARA-TOUITI

أستاذة في التشريح المرضي

Professeur en Anatomie Pathologie

DEMANDE D'EXAMEN CYTOLOGIQUE ET HISTOPATHOLOGIQUE

De la part du DR. :

- Mr, Mme, Melle, Enft :

BOUDRAA

HAMZA

- Age : Date du prélèvement :

04/05/2022

HISTOLOGIE : BIOPSIE - PIECE OPERATOIRE :

- Organe :

Kérea

- Nombre de Prélèvements :

CYTOLOGIE :

* FCV : Vagin Exo Endo

Couche - Ma

- Date des dernières règles :

Dr. BENKIRAN Leila
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14, Bd. Ain Faouile N° 18 - 2ème Etage
Bourgogne - Casablanca
Tél. 05 92 77 89 38 Fax 05 92 97 95 84

- Mode de contraception :

- Traitement récent :

* Autre cytologies :

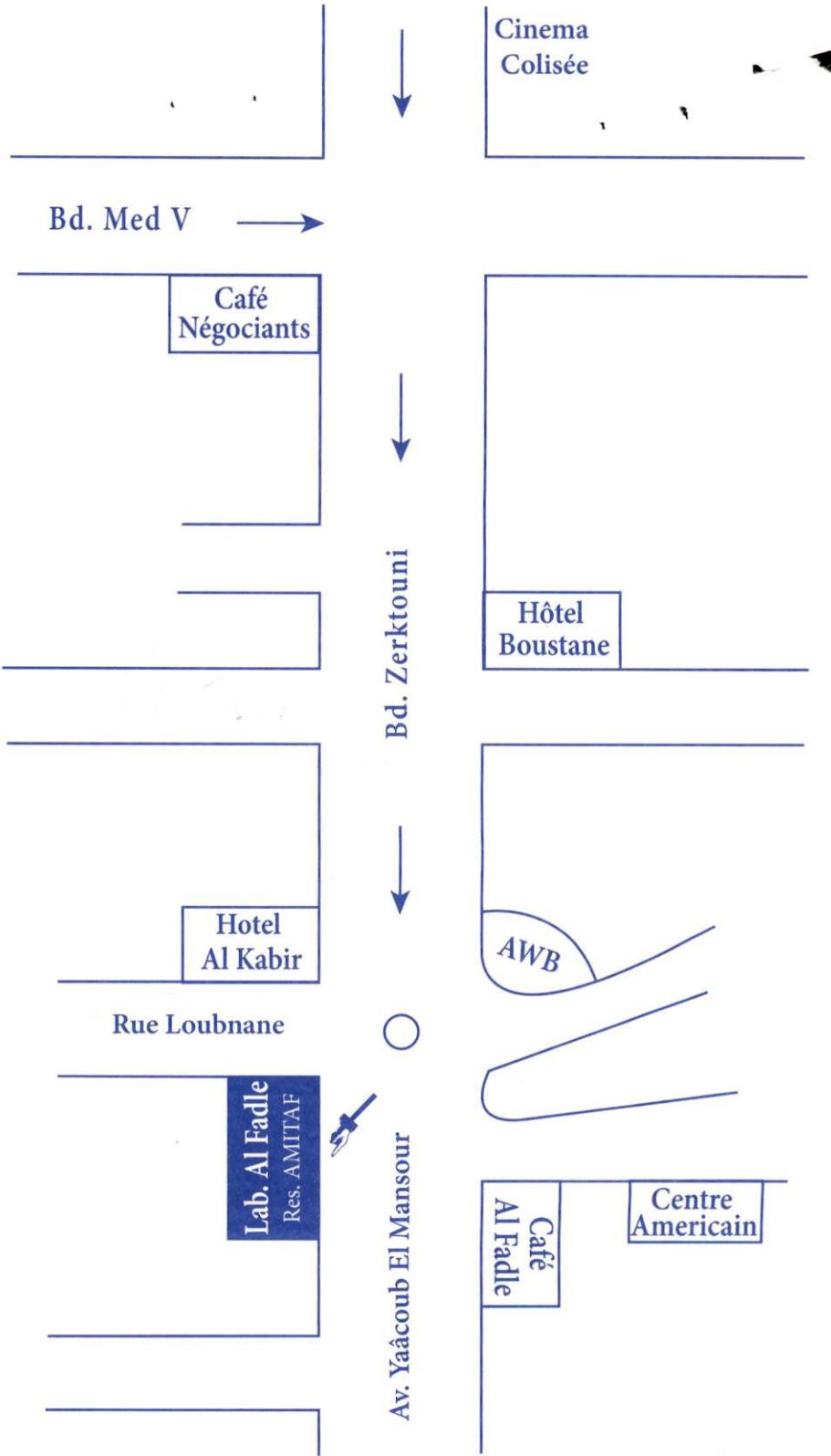
RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Antécédent ménstruel au niveau du trone.
⇒ Histosyntrophe ?
⇒ Autres.

QUESTIONS :

EXAMEN ANT(Réf) :

Cachet et Signature



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. BENKIRAN Leïla ICE 001689609000045

14, bd Ain Taoujtate, N°18, 2ème étage. Bourgogne
Tél : 022278548 Fax : 022278564

Patente 35615070 IF28823881

F A C T U R E

N° : 2205091837
Du : 09/05/2022

Nom patient : M. BOUDRAA HAMZA

Examens	Cotation(P)	Prix Dhs
BIOPSIE CUTANÉE	545	600,00
	Total	600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
SIX CENTS DIRHAMS

Dr. BENKIRAN Leïla
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14, Bd. Ain Taoujtate N°18 - 2ème Etage
Bourgogne - Casablanca
Tél : 06 22 27 45 - Fax : 05 72 27 45 21



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

Nom et prénom : M. BOUDRAA HAMZA

Age : 39 ans

Prescripteur : Dr. BENMOUSSA

SOUNDOUS

N° Anapath : 2205091837

Date réception : 09/05/2022

Nature du prélèvement : exérèse

Renseignements cliniques : lésion nodulaire au niveau du tronc. Histiocytofibrome ?

Autres.

Casablanca, le 12/05/2022

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Macroscopie :

Reçu un fragment mesurant 0,7 x 0,3 x 0,2 cm, siège d'un petit nodule beige et brunâtre, mesurant 0,25 x 0,2 x 0,2 cm, accolé à un tissu fibreux blanchâtre.

Microscopie :

Le fragment adressé est examiné en totalité sur des niveaux de coupe étagés. Il montre un tissu cutané siège au niveau du derme réticulaire, d'un hémangiome artéioveineux, mesurant sur lame 2,5 mm de grand axe, abritant des vaisseaux de calibre variable, certains à paroi fine de type capillaire, plus ou moins dilatés, et d'autres artéio-veineux, à paroi discrètement épaisse et muscularisée, évoluant au sein d'un stroma fibreux.

L'épiderme en regard est focalement épaisse.

Le reste du derme est sans particularité morphologique.

La résection est complète.

Absence de critère histologique de malignité.

CONCLUSION :

Aspect morphologique compatible avec un hémangiome artéio-veineux (encore appelé anévrisme cirsoïde), mesurant 2,5 mm de grand axe, de résection in toto. Pas de malignité.

Dr Benkiran Leïla

Dr. BENKIRAN Leïla
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14, Bd. Ain Taoujilate N° 18 - 2ème Étage
Bourgogne - Casablanca
Tél. : 0522.27.85.48 - Fax : 0522.27.85.64



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

Nom et prénom : M. BOUDRAA HAMZA

Age : 39 ans

Prescripteur : Dr. BENMOUSSA

SOUNDOUS

N° Anapath : 2205091837

Date réception : 09/05/2022

Nature du prélèvement : exérèse

Renseignements cliniques : lésion nodulaire au niveau du tronc. Histiocytofibrome ?

Autres.

Casablanca, le 12/05/2022

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Macroscopie :

Reçu un fragment mesurant 0,7 x 0,3 x 0,2 cm, siège d'un petit nodule beige et brunâtre, mesurant 0,25 x 0,2 x 0,2 cm, accolé à un tissu fibreux blanchâtre.

Microscopie :

Le fragment adressé est examiné en totalité sur des niveaux de coupe étagés. Il montre un tissu cutané siège au niveau du derme réticulaire, d'un hémangiome artéioveineux, mesurant sur lame 2,5 mm de grand axe, abritant des vaisseaux de calibre variable, certains à paroi fine de type capillaire, plus ou moins dilatés, et d'autres artéio-veineux, à paroi discrètement épaisse et muscularisée, évoluant au sein d'un stroma fibreux.

L'épiderme en regard est focalement épaisse.

Le reste du derme est sans particularité morphologique.

La résection est complète.

Absence de critère histologique de malignité.

CONCLUSION :

Aspect morphologique compatible avec un hémangiome artéio-veineux (encore appelé anévrisme cirsoïde), mesurant 2,5 mm de grand axe, de résection in toto. Pas de malignité.

Dr Benkiran Leïla

Dr. BENKIRAN Leïla
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14, Bd. Ain Taoujilate N° 18 - 2ème Etage
Bourgogne - Casablanca
Tél. : 0522.27.85.48 - Fax : 0522.27.85.64